

Le mouvement Debout contre la dépénalisation de l'homosexualité, vient de trainer en justice l'ex internationale camerounaise Gaëlle Enganamouit.

Cette plainte vise également Brenda Ahanda, surnomée Khalifa, la partenaire sexuelle de l'ex lionne indomptable, dont les vidéos ont fuité sur internet.

La plainte a été déposée contre ces deux jeune femmes au Tribunal de première instance de Yaoundé-Centre administratif pour « pratique d'homosexualité ».

Le président du mouvement Debout contre la dépénalisation de l'homosexualité, Christ Guidjol, veut que Enganamouit et Khalifa soient punis, conforment au code pénal camerounais.

« La loi du 12 juin 2016 portant code pénal dans son article 342 qui condamne les rapports sexuels entre personnes de même sexe, nous avons l'honneur de vous saisir M. Le procureur de la République suite à la diffusion des vidéos mettant en scène homosexuelle Gaëlle Enganamouit et Brenda Ahanda », lit-on dans la plainte.

Difficile de savoir si les mises en cause seront interpellées. Gaelle Enganamouit, selon certaines sources, aurait déjà quitté le territoire camerounais.



Objet: plainte contre GAELLE DEBORAH ENGANAMOUIT et AHANDA NOMO Brenda Charlier pour pratique d'homosexualité

Monsieur le Procureur de la République,

Nous avons l'honrieur de venir auprès de votre haute personnalité, par la présente lettre, porter plainte contre les nommess Gaelle Deborah ENGANAMOUIT et AHANDA NOMO Brenda Charile, pour le fait ci-dessus mentionné.

En effet, subséquemment à la loi n° 2016/007 du 12 juin 2016 portant code pénal, dans son article n° 347 bis qui condamne les rapports sexuels entre personnes de même sexe, nous avons l'honneur de vous sarsir. Monsieur le Procureur de la République suite à la diffusion des vidéos mettant en scène homosexuelle, les sieurs Gaelle Déborah ENGANAMOUIT ET AHANDA NOMO Brenda Charlie, cités en objet.

Monsieur le protureur de la République, c'est en raison de cette infraction pénale, que nous sollicitons que ces personnes solent interpellées et poursuivies devant les instances judiciaires.

Dans l'enthousiasme d'une sulte favorable, nous vous prions agréer. Montieur le Procureur de la République, l'expression de notre plus profond respect. /-

Short DOHP

LE PRESENCE CHRIST GUIDIOL

du Tribunal de Première Instance de Yapundé-Centre administratif

D.D.H.P